

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20091218-de-091218-03-DE
Date de signature : -
Date de réception : 21/12/2009

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2009

**OBJET : PERSONNEL MUNICIPAL – MODIFICATIONS
PARTIELLES DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Monsieur Yves AUMON, Premier Maire-Adjoint délégué aux
Finances et Affaires Générales, expose :**

Je vous propose les modifications du tableau des effectifs comme présentées ci-après :

- lors de la délibération du Conseil Municipal adoptée le 30 juin 2009, il avait été précisé que les postes relatifs au développement des activités culturelles avaient été doublement créés ne connaissant pas à ce moment la réalité des situations statutaires des candidats. Depuis, les recrutements ont eu lieu et il convient donc de régulariser le tableau des effectifs en fonction du grade réel des personnes retenues. De plus, en raison du nombre d'inscriptions enregistrées à la dernière rentrée 2009/2010 dans certaines disciplines, je vous demande votre accord pour augmenter les durées hebdomadaires de travail suivantes :
 - discipline guitare basse et contrebasse : de 3/20^{ème} à 9/20^{ème},
 - discipline formation musicale : 9/20^{ème} à 19/20^{ème},
 - disciplines clavier, piano et saxophone : 10/20^{ème} à 15/20^{ème},
 - discipline guitare : 8/20^{ème} à 17/20^{ème}.
- ce développement des activités de l'école de musique induit également des conséquences sur le poste de secrétariat/accueil, il vous est proposé d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de ce poste de 28/35^{ème} à 30/35^{ème},
- suite à une mobilité interne au service de la restauration scolaire et pour finaliser la résorption de l'emploi précaire, un poste passe de 30/35^{ème} à temps complet,
- enfin, pour anticiper sur les déroulements de carrière 2010 tels que définis dans la délibération relative à la détermination des ratios, mais aussi pour valoriser l'effort de formation suite à des nominations réalisées en 2009 après réussite à des examens professionnels (comme, par exemple, 13 nominations sur le grade d'adjoint technique 1^{ère} classe qui engendre la suppression de 13 postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe) ou des concours, une mise à jour de certaines filières vous est également proposée.

Toutes les augmentations de durée statutaire de travail énoncées ci-dessus ont obtenu un avis favorable des membres du Comité Technique Paritaire le 3 décembre 2009.

Ces changements statutaires pour les agents prendront effet au 1^{er} janvier 2010.

Filières/Grades	Catégorie	Situation actuelle	Situation nouvelle	Observations
<u>Filière Administrative</u>				
Rédacteur Principal	B	3 postes à temps complet	2 postes à temps complet	Suppression : . 1 poste à temps complet
Rédacteur	B	13 postes à temps complet	17 postes à temps complet	Création : . 4 postes à temps complet
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	19 postes à temps complet	17 postes à temps complet	Suppression : 2 postes à temps complet
Adjoint Administratif de 1 ^{ère} classe	C	24 postes à temps complet	27 postes à temps complet	Création : 3 postes à temps complet
Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	C	23 postes à temps complet	20 postes à temps complet	Suppression : 3 postes à temps complet
		2 postes à temps non complet	2 postes à temps non complet	Suppression : . 1 poste à 28/35 ^{ème} Création : . 1 poste à 30/35 ^{ème}
<u>Filière Technique</u>				
Contrôleur de Travaux en Chef	B	1 poste à temps complet	2 postes à temps complet	Création : . 1 poste à temps complet
Contrôleur de Travaux Principal	B	4 postes à temps complet	5 postes à temps complet	Création : . 1 poste à temps complet
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	C	21 postes à temps non complet	20 postes à temps non complet	Suppression : . 1 poste à 30/35 ^{ème}
		93 postes à temps complet	80 postes à temps complet	Suppression : . 13 postes à temps complet
<u>Filière Culturelle</u>				
Assistant Qualifié de Conservation hors classe	B	3 postes à temps complet	4 postes à temps complet	Création : . 1 poste à temps complet
Assistant spécialisé d'Enseignement Artistique	B	12 postes à temps non complet	6 postes à temps non complet	Suppression : . 2 postes à 5/20 ^{ème} . 1 poste à 6/20 ^{ème} . 1 poste à 8/20 ^{ème} . 2 postes à 2/20 ^{ème} . 1 poste à 3/20 ^{ème} Création : . 1 poste à 17/20 ^{ème}
	B	11 postes à temps non complet	8 postes à temps non complet	Suppression : . 1 poste à 5/20 ^{ème} . 2 postes à 3/20 ^{ème} . 1 poste à 8/20 ^{ème} . 1 poste à 2/20 ^{ème} Création : . 1 poste à 19/20 ^{ème} . 1 poste à 15/20 ^{ème}

Filières/Grades	Catégorie	Situation actuelle	Situation nouvelle	Observations
<u>Filière Sociale</u>				
Educateur de Jeunes Enfants Chefs	B	3 postes à temps complet	4 postes à temps complet	Création : . 1 poste à temps complet
Auxiliaire de Puériculture Principal de 1 ^{ère} classe	C	0 poste à temps complet	1 poste à temps complet	Création : . 1 poste à temps complet
Agent Spécialisé Ecoles Maternelles Principal de 2 ^{ème} classe	C	18 postes à temps complet	20 postes à temps complet	Création : . 2 postes à temps complet
Agent Spécialisé Ecoles Maternelles 1 ^{ère} classe	C	12 postes à temps complet	7 postes à temps complet	Suppression : . 5 postes à temps complet
<u>Filière Animation</u>				
Adjoint d'Animation Principal de 1 ^{ère} classe	C	0 poste à temps complet	1 poste à temps complet	Création : . 1 poste à temps complet
Adjoint d'Animation de 1 ^{ère} classe	C	1 poste à temps complet	2 postes à temps complet	Création : . 1 poste à temps complet
Adjoint d'Animation de 2 ^{ème} classe	C	2 postes à temps complet	1 poste à temps complet	Suppression : . 1 poste à temps complet

**Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité
accepte les propositions énoncées ci-dessus**

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 21 décembre 2009

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

signé

signé

Yves AUMON

Yves AUMON